

## Soirée des récompenses du 31 octobre 2008



La première édition de la soirée des récompenses organisée par la municipalité a été, de l'avis de tous, une grande réussite. Ont été récompensés :

- ▶ Dix bacheliers,
- ▶ Un titulaire de B.T.S.,
- ▶ Un musicien primé au conservatoire,
- ▶ Vingt quatre sportifs titrés en judo, rugby, ski, cross, twirling, athlétisme et tennis,
- ▶ Huit membres d'associations du village ont également été récompensés pour leur dévouement.

Après remise de diplômes, de médailles et de coupes, toutes générations confondues se retrouvaient pour trinquer au verre de l'amitié.

Le succès de cette soirée nous invite à la renouveler l'an prochain.

## Repas du CCAS

Le 29 novembre 2008, les anciens de Martignat étaient conviés à un repas dansant offert par le CCAS.

En présence de nombreux élus, député, conseiller général, maire et conseillers, cette journée s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance.

Chants et danses ont clôturés ce grand moment de convivialité.



## Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

La Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé au cours de ces dernières années deux services d'information accessibles par téléphone ou internet :

Téléphone : **0 820 25 01 10**

Site Internet : [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)



## Petit rappel aux propriétaires de chiens

Des plaintes pour chiens bruyants sont rapportées en mairie.

Chers propriétaires, vous n'êtes pas sans savoir que vous êtes responsables de vos amis à quatre pattes, en ce qui concerne la tranquillité de votre voisinage. Ainsi des aboiements répétitifs même de jour sont considérés comme tapage diurne.

Une seule constatation auditive de la part d'une autorité compétente peut entraîner une sanction pénale, c'est-à-dire une contravention de troisième classe.

Nous comptons sur votre civisme pour une bonne entente entre tous.

**OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2009 AUX HORAIRES SUIVANTS :**

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI : 13H30 - 17H00

MARDI ET JEUDI : 10H00 - 12H00 ET 13H30 - 17H00



AGENCE POSTALE COMMUNALE



# N° 31

## janvier 2009

## Sommaire

- Les vœux du maire
- Les travaux d'aménagement et de démolition
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Soirée des récompenses
- Repas du CCAS
- Communication CAF
- Chiens et nuisances
- Suppléments
  - ▶ Amicale des Boules
  - ▶ Les Chantres d'Ain
  - ▶ Calendrier des manifestations

## Manifestations

### JANVIER 2009

**Vendredi 9 :**  
Présentation des Vœux de la municipalité, salle des fêtes, 19h

**Vendredi 23 :**  
Concert des Chantres d'Ain à 20h en l'église St Maurice organisé par la Gymnastique Volontaire

### MARS 2009

**Samedi 7 :**  
Repas dansant à 20h organisé par l'Amicale des Pompiers au complexe du Lange

**Vendredi 13 :** Remise des prix du Fleurissement à 20h30, salle des fêtes

**Samedi 14 matin :**  
Vente de boudin dès 8h par l'Amicale des Chasseurs

**Samedi 21 :**  
Soirée théâtre du Sou des Ecoles à 20h, salle des fêtes

## Les Vœux du Maire

L'année 2009 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, malgré tout, gardons espoir et allons de l'avant.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2009. Et en ces temps de récession et de chômage, ayons une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont en difficulté.

Cette crise qui nous frappe, impitoyable et dure, touche toute la population et particulièrement les plus démunis. Soyons solidaires face à l'épreuve et unissons nos efforts pour la surmonter. Pour cela, il faut sauvegarder l'outil économique pour maintenir et recréer des emplois tout en soutenant les plus touchés. Tache ardue, mais avec courage et ténacité, nous passerons l'obstacle comme nos parents l'ont fait par le passé.

Au niveau communal, les projets en cours commencent à se concrétiser. Le plan de rénovation des rues du Commerce et des Peupliers est finalisé. A la suite d'une réunion publique, le Conseil Municipal a entériné le sens unique sur ces voies. Pour ce qui est de l'aménagement, la Commission des Travaux a organisé des rencontres avec les riverains au cours desquelles différentes remarques ont été prises en compte. L'appel d'offres est lancé pour une programmation courant Mars.

Les différents travaux préparatoires sont en cours. La mise en souterrain des réseaux secs se termine et a été menée en concertation avec les riverains. La démolition des vieilles bâtisses au carrefour des feux a été repoussée d'un mois pour des raisons administratives liées au désamiantage. Une fois réalisée, nous aurons un nouvel aspect du village avec une ouverture d'espace autour de la mairie.



L'agence postale sera opérationnelle au 1<sup>er</sup> Février. L'aménagement de l'accueil au secrétariat de mairie est en cours afin de créer un espace spécifique, sécurisé et satisfaisant pour les usagers qui y retrouveront la plupart des services du bureau de poste actuel.

Les chemins endommagés par les intempéries de l'été sont en cours de réfection par une entreprise spécialisée et par les employés communaux.

L'été prochain, notre commune devrait présenter un visage beaucoup plus attrayant mais il faudra continuer les efforts notamment sur le secteur de Jargeat, tout en maintenant les dépenses en fonction de la conjoncture.

Par ailleurs nous devrions pouvoir lancer des opérations ponctuelles sur les terrains de sport et sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

L'aménagement du centre village a été relancé et un plan d'action sera présenté prochainement.

L'installation d'un magasin ECO MARCHÉ est toujours d'actualité pour le mois de Mai. Cependant, nous n'avons actuellement aucune confirmation officielle.

La Communauté de Commune participe à la construction de la station d'épuration du Pont Royat sur la commune de Béard. Elle est en chantier et doit entrer en service début 2010. La CCO aura alors réalisé le raccordement de la station de Martignat à ce nouvel équipement.

D'autre part un accord a été finalisé avec APRR pour une réduction de 50% sur les abonnements pour les trajets sur l'A404 ce qui devrait apporter une diminution du trafic sur la départementale 984.

A partir du 1<sup>er</sup> février, un service de car assurera une liaison aller-retour avec Oyonnax via Groissiat le jeudi matin, jour du marché de la plaine.

Tous ces projets feront l'objet de communication au fur et à mesure de leur avancement.

Bonne année 2009.

Le Maire,  
**Guy Jacquot**





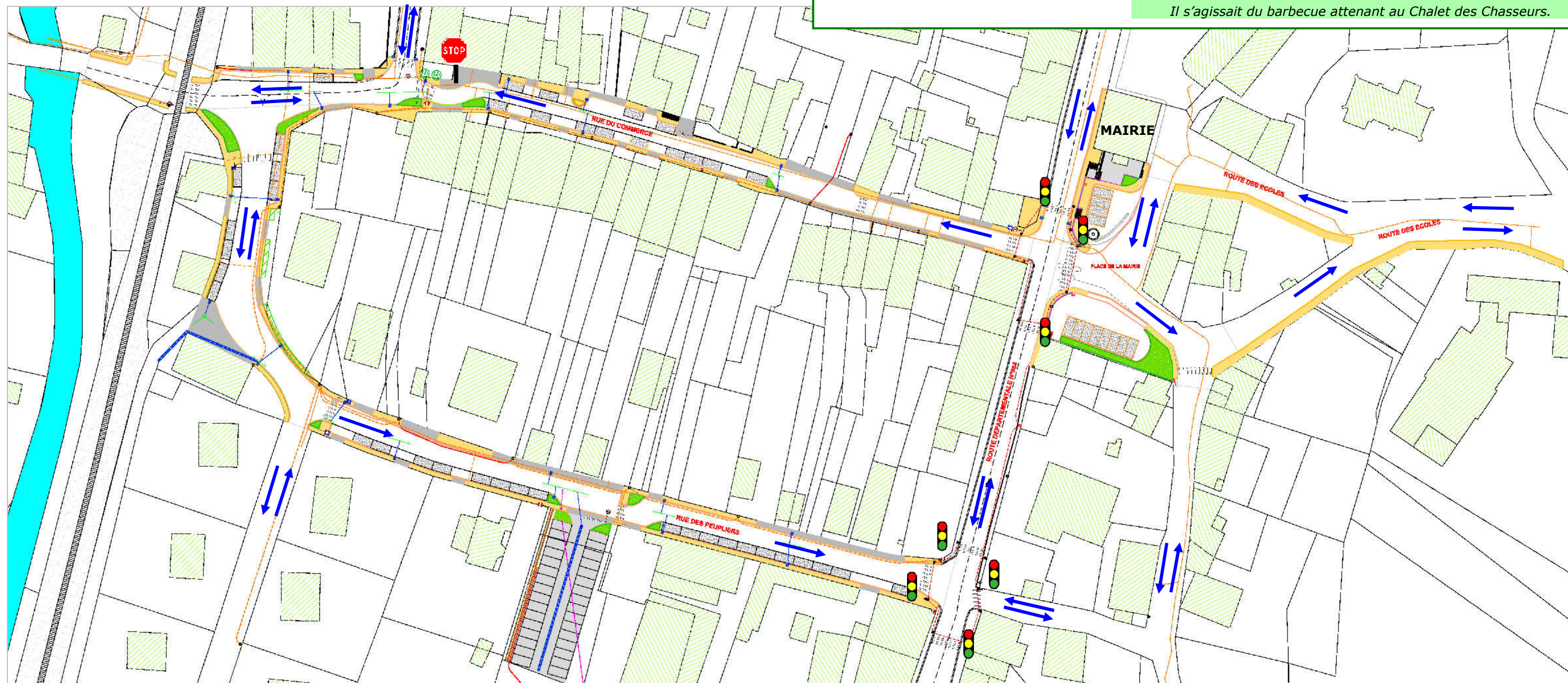
# Travaux d'aménagement et de démolition

## Travaux de voirie

Les travaux de voirie comprennent le réaménagement de la rue du Commerce, de la rue des Peupliers et du secteur des feux. La rue du commerce et la rue des Peupliers passeront en sens unique. Des feux tricolores délivreront le passage Grande Rue alternativement dans le sens montant et dans le sens descendant. Equipés de système de détection automatique, ils permettront le passage des voitures venant des rues du Château, des Peupliers et des Ecoles. Un STOP sera installé au bas de la rue du Commerce au carrefour avec la rue de la Gare. Les portions en sens unique auront une largeur minimum de 3.50 mètres. Les trottoirs spacieux permettront un cheminement aisé des piétons. Ils seront revêtus de béton désactivé ocre et d'enrobé noir aux entrées de garage. L'éclairage public sera posé sur des mats verts au standard actuel. La configuration des entrées de maisons ne permet pas un aménagement paysager important. Seuls, quelques îlots de verdure seront implantés avec une zone plus conséquente vers le passage à niveau. La remise en eau des fontaines apportera un certain cachet qui sera rehaussé l'été par un fleurissement particulier.

## Démolition de bâtisses

La démolition des bâtisses à l'ouest des feux va dégager l'espace qui dans un premier temps sera aménagé succinctement avec le déplacement de la fontaine vers la mairie. Le sens de circulation pour accéder à l'école élémentaire sera inversé et des trottoirs seront construits pour la sécurité des enfants. La réfection de la chaussée sera reprise ultérieurement dans le cadre d'un aménagement de ce secteur. Ces travaux sont prévus début mars pour une durée d'environ 3 mois.



## Connaissez-vous bien votre village ?

### Réponse à la question du N° 30

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Il s'agissait du barbecue attenant au Chalet des Chasseurs.